

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE BIEDERTHAL

Séances du 19 octobre et du 18 décembre 2017

### 1. ACCUEIL DE LOISIRS/PERISCOLAIRE – Approbation convention 2017/2018

Le Conseil approuve la nouvelle convention de l'accueil de loisirs sans hébergement géré par la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace pour l'année 2017/2018.

### 2. VOIRIE – Convention de répartition des charges d'entretien des RD en agglomération, entre le Département et la Commune de Biederthal

Le Conseil approuve la convention de répartition des charges d'entretien des RD en agglomérations, proposée par le Département du Haut-Rhin.

### 3. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU – FISCALITÉ Approbation des Attributions de compensations 2017

Les recettes de la fiscalité professionnelle sont maintenant perçues par la Communauté de Communes SUNDGAU, et cette dernière les reverse aux communes, après en avoir déduit des charges ; si nécessaire.

Etant donné que la Communauté de Communes SUNDGAU a repris la compétence Urbanisme ; ces charges concernent les coûts d'investissement réalisés en 2016 dans ce domaine de compétence, par l'ensemble des 40 communes composant les deux ex Communautés de Communes du Jura Alsacien, et de la Vallée de Hundsbach. Seules ces 40 communes sont concernées par le transfert de la compétence Urbanisme (les autres ex Communauté de Communes avaient déjà repris la compétence urbanisme à leurs communes).

La méthode retenue pour le calcul des charges a été de répartir le montant total au prorata du nombre d'habitants de chaque commune.

Recettes de la fiscalité Professionnelle : 2 729,00€

Charges : 424,34€

**Attribution de compensation 2017 : 2 304,66€**

La Maire,



Danielle CORDIER

## COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

- ***Restriction d'eau***

L'arrêté municipal N°14/2017 fixant les mesures de restriction des usages de l'eau dans la commune de Biederthal a été abrogé le 19 décembre 2017.

Les pluies tombées récemment a permis d'améliorer la situation du débit des sources alimentant le réservoir.